

Savoir à qui donner

Septembre, c'est le mois où la générosité des Français commence à être sollicitée. Mais comment être sûr qu'un don à une organisation caritative sera bien utilisé ? Le Comité de la charte délivre quelques conseils sur les questions à se poser avant tout versement. Les informations sur les activités menées et les résultats obtenus sont-elles accessibles ? Connaît-on la composition du conseil d'administration ? L'organisation est-elle soumise à des contrôles particuliers, publics ou privés ? Depuis dix-huit ans, le Comité de la charte agréé les associations qui respectent quelques principes : rendre l'utilisation de l'argent transparente, diffuser les comptes, respecter l'affectation du don. Cinquante-cinq organisations sont aujourd'hui agréées par le Comité.